Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION
PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT ALZHEIMER

Objectifs *:*

- *Actualiser ses connaissances face à la pathologie et à l'évolution de la maladie, à l'accompagnement de l'entourage*
- *Connaitre les différents modes de prise en charge*
- *Réfléchir à l'accompagnement de l'entourage*
- *Assurer la surveillance des différentes thérapeutiques*
- *Comprendre et soigner les troubles du comportement*
- *Organiser et réajuster la prise en charge*
- *Identifier des axes de progrès personnels et collectifs*

Programme *:*

Séquence 1 : Connaissances sur la maladie d'Alzheimer

- *Définition et actualisation des connaissances.*
- *Epidémiologie et politique de santé actuelle.*
- *Le plan Alzheimer 2008-2009.*
- *Les représentations : identification de la diversité des représentations et des perceptions sur l'impact sur les pratiques professionnelles.*

Séquence 2 : Psychologie et physiopathologie

- *Le vieillissement cérébral : les fonctions cognitives et leur évaluation, leur modification avec l'âge.*
- *La maladie d'Alzheimer : les stades d'évolutions.*
- *Les différents états psychopathologiques du sujet.*
- *Les troubles du comportement et leur signification :*
- *agressivité, incontinence, repli, déambulation, fugue, chute…*
- *les tests d'évaluation et les traitements.*

Séquence 3 : Prises en charge spécifiques

- *Le travail en équipe pluridisciplinaire : définir les conduites à tenir en équipe pour améliorer la qualité de prise en charge.*
- *Différencier le « prendre en charge » du « prendre soin ».*
- *Importance de l'histoire de vie de la personne.*
- *Améliorer la communication avec la personne présentant des troubles du comportement.*
- *Utiliser l'« écoute » pour effectuer dans les meilleures conditions les soins en adoptant des comportements, des attitudes et des paroles adaptés : verbale, non verbale, écoute active.*

Séquence 4 : Plan d'actions

- *Soins et surveillance des traitements et des troubles du sommeil.*
- *Aider et/ou mieux gérer la toilette, l'habillage, l'alimentation,*

- *le coucher, l'incontinence, l'orientation dans le temps et l'espace, l'orientation dans la réalité, les relations avec les autres.*
- *Comprendre, prévenir et gérer les situations de crise.*
- *La gestion des urgences : les fugues*
- *La place et le rôle de la famille : séparation, abandon, inversion des rôles.*
- *Les difficultés des aidants : l'échelle de Zarit.*
- *Etude de cas et mises en situation.*

Durée *: 14 heures*

Prix : *800,00 €*

Public : *Personnels soignants*

Prérequis *:*

Moyens pédagogiques *:*
L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires…)
Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique *:*
- *Active et participative*
- *Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires*
- *Analyse de situations professionnelles*
- *Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement)*
- *Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective*

Modalités de suivi *:*
En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.
En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.
Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.
Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation *: Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Formateur apte à réaliser l'ADF *:*

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.
Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».
Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr